



INFOLETTRE

7 mars 2023

SUIVI DU CISSS-CA À L'AVIS SUR LES BESOINS DES AÎNÉS EN TRANSPORT

En 2022, la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches a rédigé des avis sur des sujets prioritaires à la suite d'une rencontre de concertation tenue le 21 novembre 2021.

Accompagné d'une lettre, l'avis « [*Avis sur les besoins des aînés en transport \(version intégrale\)*](#) » a été acheminé au Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS-CA) vers le 15 mars 2022 à la présidente du Conseil d'administration, M^{me} Brigitte Busque, et à M. Patrick Simard, président-directeur-général. La lettre était signée par Madame Nicole Bérubé, présidente de la TCA-CA en mars 2022.

Vous trouverez dans les pages suivantes, la réponse du CISSS à notre avis transmise le 1^{er} mars 2023. Nous croyons que cette lettre est d'intérêt public, c'est pourquoi nous la publions avec l'autorisation du président-directeur général du CISSS-CA, M. Patrick Simard.

Voici un rappel des recommandations émises dans l'Avis sur le sujet. Il est question de ces recommandations dans la réponse du CISSS.

RECOMMANDATION # 1

Que la concertation du ministère des Transports du Québec (MTQ) avec les MRC permette d'améliorer le transport collectif en Chaudière-Appalaches.

RECOMMANDATION # 2

Que le Gouvernement du Québec accorde un meilleur financement aux organismes communautaires qui font de l'accompagnement-transport et permettre de la souplesse dans l'opérationnel.

RECOMMANDATION # 3 :

Que les MRC de Chaudière-Appalaches se concertent davantage pour développer des interconnexions en matière de transport.

RECOMMANDATION # 4

Que le ministère des Transport du Québec (MTQ) en collaboration avec les MRC de la région rendent le transport adapté plus accessible en Chaudière-Appalaches.

LA RÉPONSE DU CISSS-CA

*Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches*



Le 1^{er} mars 2023

Madame Nicole Bérubé
Présidente
Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches
5501, rue Saint-Georges
Lévis (Québec) G6V 4M7

Objet : En réponse à votre avis sur les besoins des aînés en transport au conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS de Chaudière-Appalaches)

Madame la Présidente,

En suivi de votre dépôt de l'avis sur les besoins des aînés en transport, le CISSS de Chaudière-Appalaches a pris soin de le lire attentivement et de prendre la mesure des différentes recommandations émises. De ce fait et avec une volonté d'implication organisationnelle, les directions de la santé publique (DSPu), de la logistique (DL), des programmes en déficience, autisme et réadaptation (DPDAR) ainsi que la direction générale (DG) ont été interpellées.

Tout d'abord, nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que le CISSS de Chaudière-Appalaches a la responsabilité des différents programmes de transport suivants :

- Les transports hébergement;
- Les transports électifs de 200 km et plus;
- Les transports interétablissements des patients admis;
- Les transports ambulanciers pour les personnes de 65 ans et plus.

Le transport adapté et collectif, quant à lui, relève des différentes municipalités avec lesquelles l'organisation se fait un devoir de collaborer étroitement. En effet, des rencontres avec les partenaires des municipalités régionales de comté (MRC) ont lieu régulièrement et différentes pistes de solutions sont suggérées afin d'améliorer les pratiques liées aux transports et ainsi d'adresser les recommandations numéro 1, 2 et 3 que vous avez émises. La mise sur pied de la Centrale de répartition des besoins en transport, l'optimisation des véhicules et routes intermunicipalités et inter-MRC ainsi que la consolidation des routes de transport sont autant d'exemples de propositions mises sur la table par l'organisation. De plus, le CISSS de Chaudière-Appalaches a suggéré la création d'une table de concertation régionale permettant l'élaboration d'une stratégie de développement intégré des services de transport collectif qui tient compte des plans de développement de transport collectif régional, adoptés par les MRC présentes sur le territoire.

Également, nous vous confirmons la collaboration active du CISSS de Chaudière-Appalaches, via l'organisation communautaire notamment, aux différentes concertations dans les milieux ou initiatives des partenaires en ce qui a trait aux déterminants sociaux de la santé, dont l'accès au transport et à la mobilité des personnes. Aussi, l'organisation s'assure d'adresser les enjeux liés aux transports des aînés via différentes instances dans lesquelles des partenaires sont impliqués. Par exemple, la directrice générale adjointe à la performance, au soutien et à l'administration (DGA-PSA) et représentante du CISSS de Chaudière-Appalaches, se fait un devoir de nommer les besoins et enjeux à la conférence administrative régionale (CAR).

...2

En effet, bien que le transport adapté et les modalités de l'offre de services y étant reliées soient sous la responsabilité des municipalités, le CISSS de Chaudière-Appalaches collabore activement, avec certains organismes de transports adaptés et MRC, à l'identification de la clientèle admissible via la participation aux comités d'admission mis en place par ceux-ci. L'organisation accompagne également les personnes présentant un handicap à une utilisation adéquate du transport, notamment par des interventions auprès de ceux-ci, lorsque requis. L'offre de services à la clientèle s'adapte également, lorsque possible, aux diverses routes de transport. De plus, le CISSS de Chaudière-Appalaches rend disponible aux usagers répondant à la définition de personne handicapée, une aide financière compensatoire à la personne devant se déplacer pour recevoir des services de réadaptation et des services diagnostiques liés à la déficience. Cette aide permet à la personne handicapée de recevoir les services appropriés dans un établissement du réseau de la santé et des services sociaux. Ce programme s'adresse également à la clientèle devant recevoir des traitements en hémodialyse jusqu'à ce qu'une greffe de reins soit réalisée. Toutes les modalités s'appliquant à ce programme sont disponibles, pour consultation, sur le site Web du CISSS de Chaudière-Appalaches.

De plus, afin de créer notamment des liens plus étroits avec les usagers et les municipalités de chacune des régions de Chaudière-Appalaches tout en adaptant les services à la réalité de chacune d'elles, l'organisation s'est dotée de quatre directeurs exécutifs de réseaux locaux de services (DRLS). De ce fait, le CISSS de Chaudière-Appalaches met les conditions gagnantes en place afin de maintenir et de développer un partenariat étroit avec les MRC et ainsi influencer les décisions prises en ce qui a trait au transport des aînés.

En conclusion, soyez assurée que le transport des aînés et les besoins y étant rattachés sont des éléments que nous travaillons en partenariat avec divers acteurs intersectoriels qui viendront toucher de près ou de loin aux préoccupations ciblées par l'avis nous ayant été transmis.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.

« Signature autorisée »

Carole Bordes
Directrice
Direction de la logistique

« Signature autorisée »

Stéphane Shaink
Directeur adjoint
Direction des programmes en
déficience, autisme et réadaptation

« Signature autorisée »

Marie Noëlle Lavoie
Responsable du bureau de
soutien à l'action
intersectorielle et aux
relations avec la communauté
Direction de la santé publique

c.c. : M^{me} Brigitte Busque, présidente du conseil d'administration du CISSS de Chaudière-Appalaches

M. Patrick Simard, président-directeur général, du CISSS de Chaudière-Appalaches

JOURNÉE NATIONALE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE

Initiée par le Mouvement Santé mentale Québec (MSMQ), la **Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive** qui se tient **le 13 mars** a été votée à l'Assemblée nationale en 2022. C'est la journée de lancement de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale du Mouvement Santé mentale et de ses organisations membres.

Elle met de l'avant l'importance d'accroître et de maintenir le bien-être personnel et collectif et de soutenir la résilience. Cette journée vise à ce que toutes et tous se sentent interpelés à agir, autant par de petits gestes au quotidien que par de grands projets au sein des différentes communautés en vue de créer, développer et renforcer la santé mentale. Elle se tient chaque 13 mars depuis 2022.



LA CAMPAGNE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE 2023-2024 EST LANCÉE

Être bien entouré ou entourée, c'est vivre un sentiment d'appartenance et de solidarité, c'est bénéficier du soutien d'un réseau ou développer sa capacité à en créer un à sa couleur. **Santé mentale Québec - Chaudière-Appalaches** vous propose cette année de vous familiariser avec l'astuce **CRÉER DES LIENS**. **Créer des liens, c'est faire ensemble!**



Pour plus d'informations rendez-vous au <https://santementaleca.com/activites-et-services/campagne-nationale-sante-mentale/themes-et-outils#cnsm23-24>.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

MOMENT ET LIEU	INFORMATIONS SUR L'ÉVÉNEMENT	RESPONSABLE
Mer. 15 mars 2023 9 h -12 h	COMITÉ DE DIRECTION de la TCA-CA LÉVIS, MAISON DES AÎNÉS - 10, rue Giguère	TCA-CA

Production : Maurice Grégoire, correction : Julie Forgues, Lise Patoine, Inno Sagbo, diffusion : Maurice Grégoire et Rosaire Simoneau

« La TCA-CA en action! »

Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches
5501, rue Saint-Georges,
Lévis (Québec) G6V 4M7

Téléphone : 418 833-5678, poste 9
Sans frais : 1 877 533-5678
tableainesca12@gmail.com
www.tabledesainesca.wordpress.com